



Au Diable Vert – Photo: Steve Hauver



Parc régional des Appalaches – Photo: Claude P. Côté

FIDO EN RANDO ?

POURQUOI ACCEPTER OU REFUSER LES CHIENS DANS LES SENTIERS

Par Émélie Rivard-Boudreau

► Alors qu'elle l'avait toujours interdit, la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) a annoncé, en janvier dernier, qu'elle allait mener un projet-pilote dans ses parcs de Frontenac, de la Jacques-Cartier et d'Oka, pour autoriser les usagers à être accompagnés de leur chien. Hors du réseau de la Sépaq, certains sentiers le permettent depuis toujours, et d'autres comptent maintenir leur interdiction. Rando Québec a recueilli les témoignages de différents sites, qui ont expliqué le choix de leur politique canine.

Nous sommes vraiment un des seuls endroits au Québec où les animaux sont 100% bienvenus dans les sentiers, les hébergements, les kayaks, la rivière, et ce, pour les quatre saisons», affirme fièrement le copropriétaire de la station plein air Au Diable Vert, Jeremy Fontana. Cette politique a toujours existé pour le site, situé à Glen Sutton dans les Cantons-de-l'Est, et n'est pas prête d'être changée, car l'expérience n'est que positive, semble-t-il. Dans les sentiers, les chiens ne sont même pas contraints d'être en laisse. «On trouve que les chiens sont moins agressifs sans laisse. Ils sont capables de régler leur agressivité et les niveaux différents de dominance. Quand les chiens sont attachés à côté de leur maître, ils ont leur façon d'être agressifs et ils ne peuvent pas canaliser leur énergie», ont constaté Jeremy Fontana et son équipe.

Le Parc régional des Appalaches est un autre site qui accueille ouvertement les chiens. Ce choix s'est imposé, entre autres, pour des raisons de logistique: il existe plusieurs possibilités d'entrée au parc, aucun droit d'accès n'est exigé et les sentiers sont situés principalement sur des terres publiques, où les droits de passage sont accordés, mais où il est difficile de gérer l'interdiction d'animaux. Là aussi, où s'entrecroisent autour de 140 km de sentiers, jamais ce choix n'a été remis en cause. «C'est un grand territoire, explique Daniel Racine, responsable de l'aménagement du parc. Je peux comprendre que, pour ceux qui ont un plus petit territoire,

avec beaucoup de monde et une grande fréquentation, ils se posent la question. Même chose pour les parcs de conservation totale».

INTERDIRE OU LIMITER L'ACCÈS

Certains sites qui acceptaient la présence des chiens sur leurs sentiers ont, quant à eux, changé de règlement au fil des années. C'est le cas notamment à la Société d'écologie de la batture du Kamouraska (SEBKA). «Au début, les chiens étaient permis, les gens étaient assez respectueux et ça se déroulait sans problèmes. Au début des années 2000, on a vu un accroissement de l'achalandage, il y a eu aussi un accroissement de chiens, et c'est là qu'on a commencé à avoir des problèmes», raconte Pierre Lemire, directeur général de la SEBKA depuis plus de 20 ans. En fait, les 12 km de sentiers de la SEBKA sont principalement localisés sur des propriétés privées, en zone agricole. L'organisme à but non lucratif a donc des ententes avec les producteurs laitiers de son secteur pour les droits d'accès sur leurs terres et c'est particulièrement à leur demande que l'accès aux chiens a été, dans un premier temps, limité, et ensuite, proscrit. «Les chiens se promenaient librement dans la montagne et couraient après les vaches. Il a commencé à y avoir des avortements fréquents parce qu'elles couraient dans le champ pour se sauver des chiens», précise Pierre Lemire.

Le Parc d'environnement naturel de Sutton (PENS), de son côté, s'est vu contraint d'adopter une formule plutôt «hybride». «Ce n'est pas très facile à gérer. Je dirais même que c'est plutôt désagréable à gérer», témoigne Patricia Lefebvre, directrice générale du PENS. «Ce n'est pas tant les touristes qui posent problème, mais les gens de la place qui, pendant longtemps, ont eu accès à tout le territoire avec leur chien et qui n'ont pas compris pourquoi, depuis que c'est une réserve naturelle, on n'a plus le droit de faire ce qu'on faisait depuis plusieurs années.» En fait, les chiens avaient le droit de se promener dans les sentiers depuis le début de 1979. Cependant, il y a une dizaine d'années, des changements se sont imposés, comme une partie du territoire qui a été achetée pour créer la Réserve naturelle des Montagnes-Vertes. La partie des sentiers qui se situe dans ce secteur, soit 3,5 des 52 km du réseau, n'est pas accessible aux chiens. Paradoxalement, c'est ce circuit qui est le plus prisé des marcheurs, puisqu'il inclut l'atteinte du sommet Round Top.

CONSERVATION DE LA NATURE

L'un des principaux arguments des parcs interdisant la présence des chiens est la conservation de la faune et de la flore. Dans le cas des réserves naturelles, ne pas respecter cette règle pourrait carrément leur faire perdre leur statut. Par exemple, au PENS, on souhaite protéger plus particulièrement la grive de Bicknell, une espèce d'oiseau menacée. «Cette grive niche au ras du sol, explique Patricia Lefebvre. Donc, s'il y avait des chiens qui allaient se promener là où elle niche, ça pourrait être dangereux pour son espèce.»

À la société d'écologie de la batture du Kamouraska, même si la conservation de la faune n'était pas le principal objectif pour interdire des chiens, on a remarqué que l'absence des chiens avait fait apparaître une plus grande diversité d'animaux autour des sentiers. «On s'est aperçu qu'il y avait de plus en plus de perdrix et de lièvres sur le terrain. Il y a aussi plus d'oiseaux qui nichent au ras du sol, comme des canards nicheurs et des parulines», a constaté Pierre Lemire, bien qu'il veuille rester prudent au sujet de cette corrélation.

En revanche, le copropriétaire d'Au Diable Vert, Jeremy Fontana, ne croit pas du tout à cette théorie. «Nous sommes dans un milieu super naturel. Il y a toutes sortes d'animaux et des traces d'animaux, et ils ne sont jamais dérangés par les chiens. Ça peut même nous aider à améliorer le niveau de sécurité dans le camping. À certains endroits, il y a la présence d'animaux, comme les ours noirs ou les rats laveurs. Avec les chiens, nous n'avons jamais de problème», considère-t-il.

L'ÉCONOMIE DU TOURISME CANIN

«On s'est aperçu que les gens aimaient venir avec leur chien; alors chez nous, les chiens ne sont pas seulement admis, mais ils sont les bienvenus. On mise beaucoup là-dessus. On nous appelle même *la Mecque* du tourisme canin», raconte Daniel Racine, du Parc régional des Appalaches. Cette promotion en faveur des chiens a été accentuée depuis 1998 dans la région. À l'exception des restaurants, plusieurs hébergements, tant les auberges que les chalets, acceptent les chiens. Et quand Fido arrive au parc, on l'accueille avec un foulard conçu spécialement pour lui.

Ce marché est aussi ouvertement convoité par Au Diable Vert, qui considère avoir un avantage commercial de taille sur les parcs nationaux. «Nous avons des millions de clients potentiels, estime Jeremy Fontana. [Le Québec] est le seul endroit où il y a zéro tolérance pour les animaux domestiques et nous avons un des plus hauts pourcentages de propriétaires de chiens ou de chats en Amérique du Nord.» Même si la cohabitation entre les visiteurs et les animaux s'avère respectueuse, Jeremy Fontana et son équipe assument totalement la possibilité de ne pas plaire à certains randonneurs qui seraient moins ouverts à la présence des chiens, ou même allergiques. «C'est le seul endroit au Québec où les chiens sont vraiment libres. Si vous cherchez un endroit où il n'y en a pas, vous avez le choix, ce n'est pas difficile», répond-il.

Le projet-pilote implanté par la Sépaq pour les trois prochaines années est, quant à lui, bien perçu, tant chez les gestionnaires de sentiers qui autorisent les animaux que ceux qui les interdisent. Selon eux, cette ouverture permettra un plus grand accès aux propriétaires de chiens, promouvra les bonnes pratiques à adopter avec les animaux dans les sentiers et limitera la surpopulation dans les lieux où les chiens sont permis. Même si elle attend l'issue des trois années d'expérimentation en cours pour décider de la politique qu'elle adoptera officiellement, la Sépaq affirme d'ores et déjà, néanmoins, que jamais l'ensemble de ses parcs ne sera accessible aux chiens, et qu'il y aura toujours des zones où ils seront exclus.

Osez le Népal le plaisir de se sentir seul au milieu de l'Himalaya!

• Trek du camp de base de l'Everest

• Ascension Mera Peak

• Trek du Nāar-Phu (région Anapurna)

• Ascension Lobuche & Island Peak

• Expédition Baruntse



Voyages de randonnées et de montagnes, encadrés par des guides québécois qualifiés et expérimentés.

514.940.1223

terraultima.ca

Explorateur

Titulaire d'un permis du Québec

Terra Ultima,
les voyages randos et
montagne d'Explorateur